



BULLETIN D'ADHÉSION 2018 : à compléter et à nous retourner avec votre règlement

tarif : adhésion individuelle 25 € - couple 30 € (barrer la mention inutile)

NOMPrénomn° adhérent :

Couple (nouveau 2018) : pour une adhésion couple(*) préciser obligatoirement les nom et prénom du conjoint ci-dessous

Si couple NOM du conjoint :Prénom du conjoint :

Adresse postale précise (obligatoire) :

Adresse courriel (indispensable pour l'envoi des informations sur la vie de l'association) :

Adhérent :@

Conjoint (éventuellement) :@.....

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Règlement par chèque d'un montant de n°à l'ordre des Amis de Montmélian et de ses Environs
 ou en espèces : somme dereçu n°.....

Fait àleSignature :

(*) l'adhésion couple confère au conjoint les mêmes droits qu'à l'adhérent avec notamment la possibilité d'être élu au conseil d'administration, de voter lors des assemblées générales ou d'être prioritaire par rapport à un non adhérent pour des manifestations comme le voyage annuel ; il n'y a qu'un seul envoi de bulletin, en juin et décembre, par couple.

BULLETIN D'ADHÉSION 2018 : à compléter et à nous retourner avec votre règlement

tarif : adhésion individuelle 25 € - couple 30 € (barrer la mention inutile)

NOMPrénomn° adhérent :

Couple (nouveau 2018) : pour une adhésion couple(*) préciser obligatoirement les nom et prénom du conjoint ci-dessous

Si couple NOM du conjoint :Prénom du conjoint :

Adresse postale précise (obligatoire) :

Adresse courriel (indispensable pour l'envoi des informations sur la vie de l'association) :

Adhérent :@

Conjoint (éventuellement) :@.....

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Règlement par chèque d'un montant de n°à l'ordre des Amis de Montmélian et de ses Environs
 ou en espèces : somme dereçu n°.....

Fait àleSignature :

(*) l'adhésion couple confère au conjoint les mêmes droits qu'à l'adhérent avec notamment la possibilité d'être élu au conseil d'administration, de voter lors des assemblées générales ou d'être prioritaire par rapport à un non adhérent pour des manifestations comme le voyage annuel ; il n'y a qu'un seul envoi de bulletin, en juin et décembre, par couple.

